



**CENTRE DE GESTION**  
de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

**Concours externe et interne  
d'agent de maîtrise**

**"Espaces naturels, espaces verts"**

**Mercredi 14 janvier 2015**

**Epreuve écrite consistant en la résolution d'un cas pratique** exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise territorial dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.  
(durée : deux heures ; coefficient 3)

**Le sujet comprend 6 pages.**

- ◇ Cette épreuve sera notée sur 20.
- ◇ Vous devez rendre les annexes n°4 et n°5 (page volante)
- ◇ Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie ou sur les documents rendus, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe, ni nom de collectivité. Votre devoir doit rester anonyme.
- ◇ Pour les réponses écrites, seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre).
- ◇ L'utilisation d'une autre couleur pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ◇ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- ◇ L'utilisation d'une calculatrice autonome sans imprimante est autorisée.

Expression écrite négligée : - 2 points

Il est prévu d'aménager un patio dans un EHPAD. Actuellement, c'est une cour gravillonnée avec un arbre vieillissant à supprimer. Une allée dallée permet l'accès à un véhicule et aux piétons et on peut apercevoir quelques bancs en mauvais état. L'espace est particulièrement ombragé du fait de la hauteur des bâtiments.

Votre supérieur hiérarchique vous demande de l'assister pour concevoir le projet sachant que par la suite, il vous reviendra d'effectuer le suivi et la gestion de ce chantier.

A noter que l'accès est particulièrement difficile puisque la rue est étroite (sens unique).

L'objectif général est de créer un espace permettant d'une part l'accès des PMR (personnes à mobilité réduites) aux bâtiments et d'autre part de concevoir un espace de repos supplémentaire, car l'autre patio ne suffit plus.

Les besoins :

- Créer une rampe normalisée en béton balayé pour les PMR
- Remplacer le gravillon par un matériau plus roulant : le béton balayé
- Proposer une palette végétale adaptée sachant que l'espace est à l'ombre et que le sol est sablo-humifère et acide. Il faut un arbre et des plantes couvre-sol d'une part et un mélange de plantes fleuries, graminées, plantes grimpantes et aromatiques le long des bâtiments d'autre part.
- Renouveler le mobilier en disposant 6 bancs
- Prévoir un arrosage automatique
- Proposer une solution d'évacuation des eaux pluviales
- Le projet doit permettre de limiter les interventions d'entretien
- L'allée dallée sera conservée.

Ce chantier sera réalisé en régie sauf pour la construction de la rampe et la confection de la zone en béton balayé (entreprise prestataire).

#### **Question 1** (3 points) :

Afin de préparer le DCE (dossier de consultation des entreprises), il vous est demandé de dessiner l'emprise de la rampe sur l'annexe n°4 en tenant compte de la réglementation en vigueur (annexe n°1). Vous justifierez vos calculs, ainsi que la constitution de la rampe, sachant qu'il est prévu que cette rampe recouvre une partie de l'escalier composé de 3 contremarches de 15 cm.

#### **Question 2** (5 points) :

Le carré végétalisé au centre doit réceptionner les eaux pluviales de l'espace. Vous expliquerez la technique adaptée en vous appuyant sur un schéma si besoin. Vous citerez, parmi la liste des végétaux disponibles en pépinière figurant en annexe 3, trois arbustes et des vivaces couvre-sol adaptés à cette situation sachant que ceux-ci doivent colorer cet espace particulièrement ombragé.

#### **Question 3** (4.5 points)

Vous citerez, sous forme de tirets, toutes les démarches techniques et administratives ainsi que les vérifications à effectuer (de la conception à la réception des travaux) en prenant en compte l'intervention de l'entreprise.

#### **Question 4** (7.5 points)

A partir de vos connaissances et des indications précisées en annexe n°2, vous proposerez un planning de l'ensemble du chantier sur l'annexe n°5 (à rendre) en fonction du nombre de personnes que vous avez prévu (temps de travail/jour = 7h/personne).

Vous évaluerez la durée du chantier (y compris l'intervention de l'entreprise) ainsi que les dates sachant que cet aménagement sera inauguré le lundi 27 octobre.

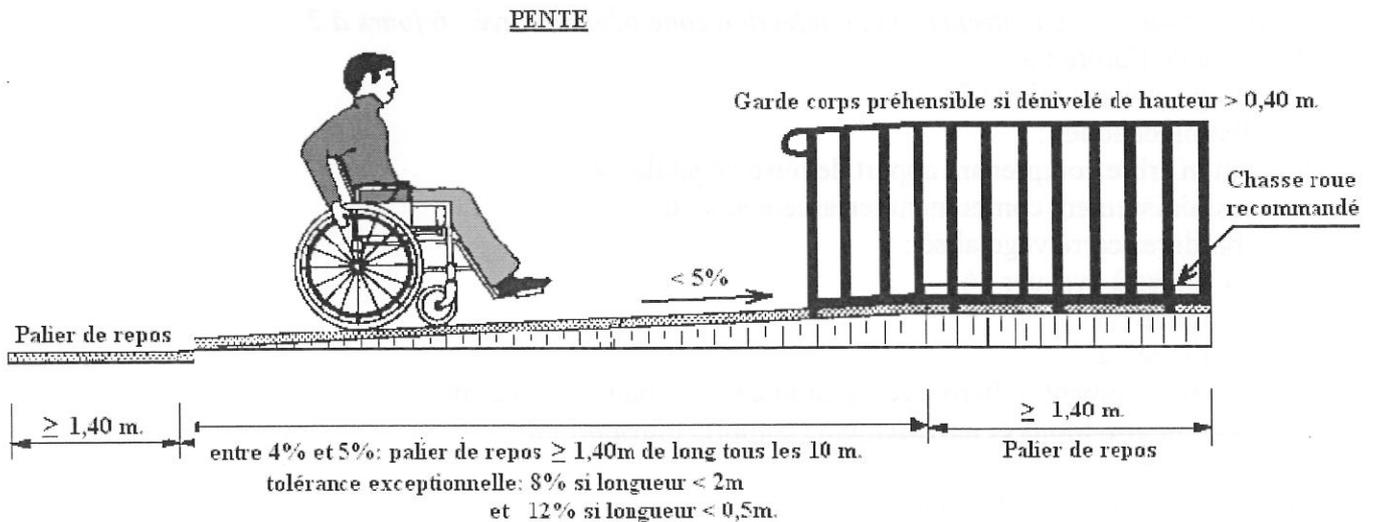
Vous répondrez en indiquant dans les cases correspondant à la durée de la tâche le nombre de personnes concernées (exemple : 2 personnes pour la dépose de bancs).

Vous vous contenterez de situer l'intervention de l'entreprise par une flèche entre 2 journées sur le planning.

## Annexe n°1 :

### **Extrait de normes techniques d'accessibilité des handicapés**

(CRIPH : Cellule de Recrutement et d'Insertion socioprofessionnelle des Personnes Handicapées)



#### **Circulations horizontales**

Le cheminement praticable doit être le cheminement usuel ou l'un des cheminements usuels. Il doit conduire le plus directement possible et sans discontinuité aux espaces ou installations ouvertes au public.

Les sols doivent être non meubles, non glissants et sans obstacle à la roue.

Le profil en long doit être de préférence horizontal et sans ressaut. Si une pente est inévitable, on admet les valeurs du dessin (voir croquis ci-dessous).

Toute dénivellation doit être franchie par un plan incliné s'il n'y a pas d'ascenseur. La disposition du garde corps ne s'applique pas aux quais.

Des paliers de repos de longueur minimale 1,40 m, horizontaux, hors débattement des portes sont nécessaires tous les 10 m dans les rampes entre 4% et 5%, en haut et en bas de chaque plan incliné devant toutes les portes et à l'intérieur de chaque sas.

Les ressauts sont arrondis ou chanfreinés. Entre deux ressauts, la distance minimale est de 2,50m.

Les pentes comportant des ressauts successifs, dites " pas d'âne ", sont interdites.

Le dévers ou profil en travers, s'il ne peut être évité est inférieur à 2%. La largeur minimale des cheminements est de 1,40 m (de 1,20 m s'il n'y a pas de mur de part et d'autre).

Il faut porter attention aux grilles, fentes et trous qui sont des obstacles aux roues ou aux cannes.

## Annexe n°2 : Temps de référence pour les travaux en régie

### Pour une personne en UDH (unité décimale horaire)

Ex : 30 mn = 0.5 UDH

Branchement et pose regard arrosage : 4  
Pose des lignes de goutteurs : 4  
Pose des fourreaux et tranchées : 2  
*Construction rampe (entreprise) et confection zone béton balayé : 6 jours à 2*  
Abattage de l'arbre : 3  
Arrachage et évacuation : 3  
Installation chantier : 2  
Plantation arbre comprenant apport de terre végétale : 4  
Pose assainissement comprenant terrassements : 6  
Pose bordures carré végétalisé : 6  
Dépose bancs à évacuer : 6  
Pose mobilier : 9  
Pose treillage : 2  
Plantations grimpantes, herbacées, graminées... + paillage : 0.2/m<sup>2</sup>  
Enlèvement gravillons et terrassements compris transport : 8  
Implantations : 4  
Plantations arbustes : 0.6/Unité

Nombres de personnes à disposition : 3 au maximum dont un chauffeur possédant les permis ainsi que les autorisations de conduite nécessaires.

Vous disposez de personnel spécialisé en plus si besoin dans le service.

### Consignes:

- Vous indiquez le **nombre de personnes nécessaire pour chaque tâche** dans les cases correspondantes (voir exemples dans le planning à compléter)
- Vous indiquez **par une flèche l'intervention de l'entreprise entre 2 journées** selon la chronologie de votre choix
- Vous indiquez les dates sachant que le chantier est inauguré le lundi 27 octobre
- Vous évaluez la durée totale du chantier

**Annexe n°3 - Liste des végétaux disponibles en pépinière pour le carré végétalisé :**

Cersis siliquastrum  
Fraxinus excelsior  
Rhus typhina  
Spiraea bumalda  
Viola tricolor  
Rhamnus alaternus  
Bergenia cordifolia  
Pittosporum tobira  
Quercus phellos  
Acer platanoïdes  
Robinia pseudoacacia  
Erica carnea  
Pelargonium zonale  
Sambucus nigra  
Cistus salvifolius  
Teucrium fruticans  
Aquilegia coerulea  
Tagetes erecta  
Abelia grandiflora  
Photinia serrulata  
Vinca minor  
Forsythia X intermedia  
Cortaderia selloana  
Laurus nobilis  
Aegopodium podagraria 'Variegatum'  
Helxine  
Euonymus alatus 'Compactus'  
Hedera 'Bellecourt'  
Hosta 'Snow Cap'  
Deutzia gracilis  
Chaenomeles japonica  
Rhododendron X  
Amelanchier lamarckii  
Osmonda regalis  
Hydrangea macrophylla  
Ajuga reptans 'Multicolor'  
Hypericum calycinum  
Vitex agnus-castus  
Perovskia atriplicifolia  
Potentilla fruticosa  
Viburnum opulus  
Nerium oleander  
Cornus sanguinea 'Winter Flame'  
Cornus mas

**Annexe n°4 : Plan projet (à rendre avec la copie)**

